



Déclaration du SNUipp/FSU 27 Capd du 31 mai 2016

Dans le concert de mauvaises nouvelles une éclaircie est apparue. Le gouvernement a enfin décidé d'aligner l'ISAE avec l'ISOE dès la rentrée 2016. C'est une avancée significative vers la reconnaissance de l'engagement professionnel des enseignants du primaire pour la réussite de leurs élèves. Ce n'est qu'une mesure légitime, « à qualification égale, rémunération égale », obtenue grâce à une longue campagne menée tambour battant par le SNUipp/FSU qui a permis une mobilisation importante des collègues : pétition signée par plus de 50 000 enseignants, grève le 26 janvier, remise des 22 000 lettres au premier ministre à Matignon... Nous l'énonçons sans tambour ni trompette car cette symphonie a un goût d'inachevé. Car maintenant il s'agit d'obtenir que l'ISAE soit versée à tous les enseignants des écoles quelle que soit leur affectation et intégrée au traitement indiciaire, afin qu'elle soit prise en compte dans le calcul de la pension de retraite. Le SNUipp-FSU lance une campagne pour obtenir ces avancées.

Quant à ceux qui prétendent que l'augmentation de cette indemnité est due à la mobilisation sur la loi travail, c'est faire prendre des vessies pour des lanternes à nos collègues. Cette loi travail, une très large majorité de la population s'y oppose et notamment à l'inversion de la hiérarchie des normes, véritable régression sociale. C'est une très mauvaise façon de fêter le 80ème anniversaire du Front Populaire... Quand le chef d'orchestre et son 1^{er} violon entament un air non prévu au programme, le public est en droit de s'étonner et de le contester. Et de surcroît lorsqu'il sort de son instrument l'opus 49.3, il est normal que l'assistance manifeste sa profonde réprobation. Le SNUipp appelle au retrait de cette loi et à la manifestation nationale du 14 juin à Paris.

Le SNUipp a adressé une lettre, non pas à Elise, mais à Mme Vallaud-Belkacem pour qu'elle lui fournisse le rapport de l'Inspection générale sur «l'efficacité pédagogique de la réforme des rythmes scolaires». Celui-ci semble s'être égaré dans les méandres des couloirs ministériels et c'est bien dommage car les effets pédagogiques des nouveaux rythmes donnent souvent lieu à des commentaires hasardeux ou des vérités sorties du chapeau. De vraies questions professionnelles se posent pourtant à ce jour sur ce qu'ont produit dans les classes l'instauration d'une cinquième matinée d'école et le raccourcissement des après-midi scolaires : bénéfiques ou pas pour les apprentissages? Quels effets sur la vie des petits élèves de maternelle ? Quelles conséquences sur le temps d'enseignement des matières inscrites aux programmes ? Quels impacts sur le travail des enseignants ? Il serait temps de disposer de ces premières données pour analyser, réorienter ou remettre à plat ce qui doit l'être. Nous demandons donc que ce rapport de l'Inspection générale soit rendu public. Le sujet mérite d'être traité, sans fausse note, avec sérieux et objectivité.

De même, le SNUipp demande que l'administration fournisse aux enseignants les nouveaux programmes et leurs documents d'accompagnement en version papier. Ce n'est ni aux mairies, ni aux enseignants, de payer ces outils professionnels sur leurs propres deniers. Pour faire

réussir tous leurs élèves, il est temps de donner aux enseignants des écoles les moyens de bien faire leur travail. Quel instrumentiste pourrait-il répéter son morceau sans ses partitions ?

Passons maintenant à l'ordre du jour de cette CAPD. Nous aurions pu reprendre l'enregistrement de celle de l'année dernière et la passer en playback. Dans le top 50 des départements les moins attractifs, l'Eure arrive en 11ème position avec un taux de mutation de 16 % certes en très légère hausse mais toujours aussi famélique. Les PE de notre département doivent pouvoir muter, c'est un droit. C'est pourquoi M le Directeur Académique, nous vous demandons d'augmenter le nombre d'exeat et d'accorder une part de ceux-ci aux collègues qui ne bénéficient pas du rapprochement de conjoint et qui n'ont aucune perspective de sortir de l'Eure. Redonner de l'espoir à ces collègues, c'est entretenir une flamme qui risque de s'éteindre. Dans ces circonstances, nous confirmons notre demande épistolaire d'accepter l'échange des PES entre l'Eure et la Seine-Maritime.

Cela fait maintenant 9 ans que les instituteurs auraient dû être intégrés au corps des PE. Comme une rengaine, le SNUipp/FSU 27 demande que tous les instituteurs qui le souhaitent puissent être intégrés par la voie de la liste d'aptitude.

Le taux de passage à la Hors Classe est passé à 5 %. Si nous ne pouvons que nous féliciter de cette augmentation, il n'en demeure pas moins qu'un bémol subsiste : les adjoints exerçant hors éducation prioritaire se trouvent lésés par le barème reconduit cette année. Le SNUipp/FSU continue d'exiger que l'ensemble des PE puissent terminer leur carrière à l'indice terminal 783 au sein d'une classe unique car de nombreux collègues partent encore à la retraite sans y avoir été promus.

Quant au mouvement, il apparaît à 1ère vue, M le Directeur Académique, que vos nouvelles orientations n'apportent toujours pas les résultats escomptés. Vous nous répondez qu'il ne faut pas aller plus vite que la musique et que l'on fera les comptes à la fin. Certes, mais le jeu en valait-il la chandelle ? Un mouvement de plus en plus complexe, paralysé par le blocage des postes de PES qui continuent contre toute logique à être considérés comme des moyens d'enseignement, la croissante augmentation des postes à profil contre l'avis même du MEN, tout cela engendre une dysharmonie inaudible pour l'ensemble des collègues. C'est pourquoi nous vous renouvelons notre demande d'un retour à un véritable mouvement équitable et transparent.